



Avril | Mai | Juin 2022

Rallye Rhône - Charbonnières

En route pour l'édition 2022

Dossier

La sécurité comme objectif de mandat



Sébastien **CHOSSON**
Conseiller en Gestion de Patrimoine

Bienvenue dans
nos bureaux de Dardilly!

www.monplacement.fr
07 85 66 63 06

Siret n° 882 914 914 00016
Bureau : 5 chemin du Jubin (Bât D), 69570 Dardilly
Conseil en Investissement Financier (Cif)
Courtier en opération d'assurance
Immatriculation Orias n° 20003511 (COA - COBSP)



**Scpi, Groupements forestiers, Opcvm,
Assurance vie (France / Luxembourg),
Private equity, Loi Pinel...**

- Optimiser sa fiscalité (revenus / succession)
- Rechercher du rendement
- Obtenir des revenus complémentaires
- Agir pour l'environnement grâce à son épargne
- Utiliser sa capacité d'emprunt
- Rentabiliser sa trésorerie d'entreprise

CAROTHEQUE

10 & 12 rue de la Charité Lyon Bellecour



BERNARD CERAMICS

45 RUE FRANÇOIS MERMET - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
04 78 34 15 16

NEW

PAR LE CHEF CHRISTOPHE VESSAIRE

La table de Jade

RESTAURANT GASTRONOMIQUE
ET LIEU PRIVATISABLE



Des formules dès
20€ le midi

Privatisation avec
espace bar

Cours de cuisine

Chef à domicile

A 20 min. de Lyon
Avec parking gratuit



TEL : 04 74 70 47 71

LATABLEDEJADE@GMAIL.COM

402 RUE DES ROCHES 69210 SOURCIEUX-LES-MINES
DU MARDI AU VENDREDI LES MIDIS ET
DU JEUDI AU SAMEDI LES SOIRS



Création, Publication & Édition
Conseil & Communication
Web & Réseaux sociaux

**Pour la réservation de vos encarts dans
le bulletin municipal de Charbonnières - les - Bains**

Port. 06 64 06 78 14
Mail : pfaivre.cadidev@outlook.fr
www.cadidev.fr

LYON



RENOVATION

10, Avenue Lamartine
69260 Charbonnières-les-Bains



Rénovation et Aménagement de votre habitation

Plâtrerie - Peinture - Isolation - Revêtement de sol
Parquet - Carrelage - Menuiserie sur mesure
Cuisine et salle de Bain.

Portes d'entrée et fenêtres sur mesure en PVC, alu,
bois et volets roulants. Fabrication Française

Cyril BESNARD
06 26 13 73 24



Mail : lyonrenovation.69@gmail.com Site : www.lyonrenovation69.fr



Mes chers concitoyens,

On pensait en avoir fini avec la pandémie et voilà que le spectre du pire se profile à l'horizon avec la soudaine tragédie du conflit russo-ukrainien. Retour angoissant du cycle infernal des incertitudes avec son cortège de hausses vertigineuses des prix (énergie, matières premières, denrées...), hausse des taux d'intérêt, croissance en baisse et chômage en augmentation... Quelles en seront les incidences pour notre commune ? Essentiellement des hausses de charges et des chantiers plus chers. En tout cas, la croissance est annoncée en baisse d'un point et l'inflation en hausse aux alentours de 4% pour 2022.

Cela ne devrait pas contrarier nos projets et la résilience de l'équipe municipale, rodée à l'adversité, permettra de tenir le cap. Ainsi, le budget 2022 nous assure de maintenir notre plan d'investissement. Voter avec une large majorité, il est construit pour évoluer dans un environnement incertain, en particulier en maintenant notre excédent (920K€) en réserve de notre budget de fonctionnement. Cela nous permettra en cas de baisse de recettes ou de forte hausse de nos charges d'absorber la difficulté sans tomber en déficit...

Dans la continuité de nos réalisations, le chantier du Pôle Enfance Jeunesse, bel édifice confortable et fonctionnel pour les enfants de notre commune, arrive à son terme. Ce nouveau bâtiment donne de la visibilité à l'avenir du Groupe scolaire en libérant de la surface en prévision de classes supplémentaires. Inauguration possible fin juin. En juin également, réouverture vraisemblable du chemin d'Écully grâce à un chantier qui n'a pas pour l'instant subi de retards.

Dans le domaine de la sécurité, le programme d'implantation de caméras de vidéo protection se poursuit pour mieux couvrir le centre-ville et les principales places de la commune. En l'associant à l'embauche de deux policiers municipaux, nous allons pouvoir accroître les contrôles et abaisser le nombre d'incivilités trop nombreuses dans Charbonnières les Bains.

Enfin, nos réflexions sur la restructuration de nos installations sportives ont franchi une étape importante et permis d'abandonner certaines pistes dispendieuses ou impossibles. Ainsi le site de Sainte Luce situé en zone inondable n'autorise aucun agrandissement et nous impose des surcoûts inacceptables. L'ultime consultation des services de l'Etat pour tenter d'obtenir une minoration des contraintes nous a définitivement convaincus que le futur de nos infrastructures sportives se jouera ailleurs, vraisemblablement au Parc des Sports.

Enfin touchés par le triste sort du peuple ukrainien, nous avons décidé lors du conseil municipal du 10 mars dernier de lui venir en aide avec un don de 10 000 €. Geste simple de solidarité qui a fait l'unanimité.

Ce conflit meurtrier, qui nous a tous surpris, démontre que l'avenir de la démocratie, loin d'être assuré, aura besoin de la confiance de chacun sous forme d'un bulletin de vote en avril et juin prochains. Le bon fonctionnement de nos institutions reste plus que jamais le rempart contre l'absolutisme !

Gérald EYMARD
Maire de Charbonnières-les-Bains

LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

N°1 du portage
de repas
à Charbonnières

- Des repas à la carte à composer vous-même.
- Chaque jour de l'année, un grand choix de plats savoureux et variés.
- Les conseils d'un diététicien pour le suivi de votre régime (sans sel, diabétique, mixé, texture tendre).
- Essai sans engagement sur simple appel téléphonique.
- Livraison à heure fixe, avant midi et avec le sourire 😊

À PARTIR
DE 12,50€ TTC
soit 8,61 € après
aides fiscales



En partenariat avec



Illustrations: La Pompadour

Contactez-nous
04 72 32 15 74



Aides fiscales sur les prestations
de services à la personne
Loi de finances n° 2016-1917
du 29 /12/2016

www.les-menus-services.com

toasushi
SUR PLACE À EMPORTER EN LIVRAISON
toasushi.fr

LES HALLES DE L'OUEST
106 route de Paris
Charbonnières-les-Bains
6 ADRESSES À LYON ET SA RÉGION

La mairie de Charbonnières-les-Bains remercie les annonceurs de leur participation.



MÉTALLERIE - FERRONERIE SUR MESURE



Arnaud de la Roche
06.15.93.22.81

www.artdefer69.fr

a.delaroche@artdefer69.fr

33, Route de Paris - 69260 Charbonnières-les-Bains

ESCALIERS
MEZZANINES
BARRIÈRES
GARDES CORPS
PORTAILS
VERRIÈRES
PERGOLAS

Alexis PYAT, AP HABITAT
Le spécialiste en isolation des combles perdus

À son compte depuis 2006, Alexis PYAT se spécialise dans l'isolation des combles perdus en 2010. Il s'agit de souffler avec une machine spécifique de la ouate de cellulose, un matériau écologique, permettant une isolation thermique et phonique.

COMMENT EST NÉ VOTRE SLOGAN "J'AI ISOLÉ VOTRE VOISIN, DEMANDEZ-LUI !" ?

AP : C'est très simple, j'ai à ce jour isolé plus de 1000 clients dans la région, j'interviens principalement dans un rayon de 100 kilomètres, de l'ouest Lyon jusqu'à Mâcon, dans l'Ain, le Beaujolais et le Val de Saône.

En discutant avec mes clients, la plupart du temps, j'ai déjà travaillé pour un membre de leur cercle amical ou familial, je travaille aussi beaucoup par recommandation, donc ce slogan est venu naturellement.

POURQUOI LA OUATE DE CELLULOSE ?

AP : C'est avant tout une démarche écologique, la ouate de cellulose c'est du papier journal recyclé. Ce produit permet d'éviter les nuisibles, d'avoir plus chaud l'hiver et surtout une maison plus fraîche l'été.

Pourquoi ? À cause du temps de déphasage. Le temps de déphasage, c'est le temps que met 1°C à traverser votre couche d'isolant. En moyenne, il est de 5h à 7h pour de la laine de verre contre 10h à 12h pour la ouate.

Mes clients me rapportent en moyenne, un gain de fraîcheur entre 2°C et 3°C l'été, variant en fonction de la

configuration de la maison. Il faut savoir que la proportion de déperdition de chaleur par les combles est de 30% en moyenne (contre 15% par les fenêtres), cette technique permet de faire des économies d'énergie considérables, et reste la façon d'isoler la plus efficace et la moins onéreuse.

QUELS SONT LES AVANTAGES FISCAUX LIÉS À VOTRE PRESTATION ?

AP : Le client bénéficie d'une prime énergie mise en place par l'État de 10€ par m² (quels que soient les revenus du ménage), côté budget, comptez entre 1500€ et 2500€ TTC selon les surfaces de combles à traiter et la faisabilité. C'est donc une période propice pour ce genre d'investissement, d'autant plus qu'il devient rentable entre 3 et 7 ans.

QUELS SONT VOS POINTS FORTS ?

AP : J'ai une grande expérience et surtout j'assume moi-même la prestation. Il n'y a donc aucun intermédiaire. Enfin, je dispose bien évidemment de toutes les certifications pour faire bénéficier mes clients des avantages fiscaux. Je m'engage à répondre aux demandes de devis sous 48 heures.



Ste-Consorte / 06 85 04 51 25 / ap-habitat.fr



Elections : toutes les informations



La sécurité comme objectif de mandat



Rallye : c'est parti pour l'édition 2022 !

Ça s'est passé p. 6 - 7

Hommage p. 8

Infos municipales p. 9 - 15

- Les finances de la commune
- Les élections présidentielles et législatives
- Zoom sur les récents chantiers
- Réouverture du chemin d'Écully

Le dossier p. 16 - 19

- La sécurité comme objectif de mandat

Affaires sociales p. 20

Environnement p. 21, 23

- La gestion des espaces boisés communaux
- Déviation du sentier des Flachères
- Maladie de Lyme : gare aux tiques !
- Chenilles processionnaires : les bons gestes
- Nos jardiniers vous conseillent
- Mobilité : Convergence Vélo

Enfance et jeunesse p. 24, 25

Sport p. 26, 27

Sortir à Charbo et près de chez vous p. 28

Infos pratiques p. 29

Tribune Libre p. 30



Mairie

Accueil du public - nouveaux horaires

- Lundi au vendredi matin : 8h30-12h30
- L'après-midi uniquement le lundi (de 14h à 18h30) et le vendredi (de 14h à 17h)

Vous pouvez joindre le standard téléphonique au 04 78 19 80 00

Nous écrire :

- mairie@charbonniereslesbains.com
- www.charbonnieres.com
- Fax : 04 78 19 82 96
- Mairie de Charbonnières-les-Bains – 2 place de l'Eglise – 69260 CHARBONNIERES-LES-BAINS



Suivez l'actualité de la commune de Charbonnières-les-Bains sur Facebook ! Rendez-vous sur la page « Ville de Charbonnières-les-Bains ».



Retrouvez votre commune sur Illiwap

Recevez les informations de votre commune sur votre smartphone avec l'application Illiwap ! Pour suivre votre commune sur Illiwap, c'est très simple : Téléchargez l'application Illiwap, entrez « Mairie de Charbonnières-les-Bains » dans la barre de recherche de votre application puis cliquez sur le bouton SUIVRE.

Les événements en images



Visite de l'Assemblée Nationale par les lycéens

Une visite de l'Assemblée nationale et une rencontre avec Cyrille Isaac-Sibille député du Rhône était organisée dans le cadre d'un séjour pédagogique thématique pour des élèves de première du lycée Blaise Pascal. Ce séjour pédagogique est proposé chaque année dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire annuel soutenu par la région Auvergne - Rhône-Alpes intitulé « EEE ». Cette visite a permis de nourrir et d'enrichir la réflexion des élèves autour de « la République et la démocratie ».



Sainte-Barbe

La traditionnelle Sainte-Barbe s'est tenue salle Sainte-Luce en présence des sapeurs-pompiers de Marcy-Charbonnières, des élus des deux communes ainsi que de Christophe Guilloteau, Président du Département du Rhône et vice-président du SDMIS.



Cérémonie de commémoration

La cérémonie en hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie a donné lieu à un dépôt de gerbes en présence des élus et des anciens combattants.



Décoration des sapins de Noël

Les enfants de l'accueil de loisirs et de la Maison d'Enfants de Charbonnières-les-Bains ont participé à la décoration des sapins de Noël, route de Paris et avenue Général de Gaulle. Une vraie réussite !



Remise de médaille à M. Jean-Pierre Faure

Après la médaille de Chevalier du Mérite en 1975 et la Légion d'honneur en 1995, Jean-Pierre Faure a reçu vendredi 4 mars la médaille de vermeil du bénévolat ainsi que la médaille de la ville. Tout au long de sa vie, Jean-Pierre Faure s'est engagé dans la vie locale et associative. En tant qu'élu, il a occupé les fonctions d'adjoint à l'urbanisme (de 1995 à 2001 puis de 2005 à 2007) et de conseiller municipal (de 2001 à 2005).





Comité de Jumelage © GRH

Maurice Fleury, ancien Maire de Charbonnières-les-Bains, nous a quittés brutalement le 17 février 2022 à l'âge de 74 ans. Très investi dans la vie locale, il a passé plus de 20 ans au service du bien public dans les associations, comme conseiller municipal puis maire de 2006 à 2014.

Comme tous les maires, il a été un maillon d'une chaîne continue d'hommes qui se sont mis au service de leur commune. Il a aimé sa commune et aimait rendre service. A l'écoute, il a eu à cœur d'améliorer la vie des Charbonnoises et Charbonnois. Il a su rassembler autour de lui des femmes et des hommes désireux d'œuvrer pour l'intérêt collectif. Il mérite nos remerciements pour le temps consacré aux Charbonnois, qu'il a servi durant 26 ans ayant été conseiller municipal sous les trois mandats de Jean-Claude BOURCET de 1983 à 2001 avant de devenir maire à son tour en 2006. Cette durée d'engagement mérite d'être saluée.



Comité de Jumelage © GRH

Elle démontre la forte motivation qu'il a eue pour servir sa commune et son courage pour reprendre en 2006 une situation communale compliquée.

Maurice Fleury a laissé derrière lui un certain nombre de réalisations notables parmi lesquelles l'extension de la médiathèque associée à la création d'une belle salle de conseil, la rénovation et extension du Groupe scolaire Bernard PADAY (ancien maire de 1949 à 1965), la salle Alpha à la création de laquelle il a participé avec passion et la structure de la Passerelle permettant aux jeunes Charbonnois de moins de 3 ans de trouver un espace d'accueil avant d'intégrer l'école maternelle.

Il s'est investi de longues années dans les associations locales parmi lesquelles le Comité des Fêtes, le Comité de Jumelage et l'association cinématographique de l'Alpha dont il a été responsable d'exploitation.

Disparition de M. Maurice Fleury, Maire Charbonnières-les-Bains de 2006 à 2014



Comité de Jumelage © GRH



Présentation de l'extension de l'école primaire © GRH



Cérémonie des vœux aux entreprises 2012 © GRH

Toutes nos pensées vont à son épouse et à ses enfants. Au nom des élus et agents communaux, nous nous associons à leur douleur et exprimons une nouvelle fois nos sincères condoléances. Son nom restera à jamais gravé dans la plaque de marbre fixé dans l'escalier de la mairie associé aux noms des 26 maires que la commune compte depuis 1790.

Les finances de la commune

Le jeudi 10 mars 2022, le conseil municipal a approuvé le compte administratif 2021 et adopté le budget primitif 2022.

Compte administratif 2021

Chaque année, avant le 30 juin, le compte administratif est établi. Ce document :

- Rapproche les prévisions aux dépenses et recettes réelles ;
- Présente le résultat comptable de l'exercice.

Malgré les incertitudes liées à la crise sanitaire qui ont pesé sur l'exécution du budget tout au long de l'année, l'exercice 2021 se termine avec un excédent de fonctionnement de 917 240 € et une réserve d'investissement qui s'élève à 4 624 682 €.

Les dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général sont en progression de 16%. Ce résultat qui semble insatisfaisant trouve son explication dans le changement de nature juridique des contrats de prestation conclus par la commune pour le service de la restauration scolaire et du périscolaire. En effet, jusqu'en septembre 2021 s'exécutaient des contrats dit de Délégation de service public (DSP) ; lesquels permettaient aux délégataires d'être rémunérés directement par les usagers.

Avec la mise en œuvre d'un « portail famille », permettant aux familles d'avoir un guichet unique pour l'inscription et la facturation de ces services, il a été nécessaire de conclure des marchés publics. Ces nouveaux contrats sont plus onéreux pour la commune car les prestataires ne perçoivent plus

Concernant la section de fonctionnement du budget :

Le total des recettes s'élève à 9 562 278 € pour des dépenses de 7 792 822 €.

Au niveau des recettes :

les produits des jeux - malgré la fermeture du Casino le Lyon vert pendant plusieurs mois - atteignent 2 057 000 € à comparer à 1 998 000 € en 2020 et à 2 198 000 € en 2019

Ce résultat est atteint grâce aux compensations versées par l'Etat en raison de la fermeture du Lyon Vert pour cause de crise sanitaire.

Evolution Produits des jeux			
2019	2020	2021	2022
2 198 000	1 998 000 €	2 057 000	2 000 000

Quant aux recettes fiscales, elles connaissent une belle dynamique progressant de 2 364 981€ en 2020 à 2 536 836 € en 2021. Cette dynamique s'explique par l'augmentation du nombre de foyers fiscaux du fait de la densification raisonnée de la commune (application de la loi SRU)..

Evolution Produits fiscaux			
2020	2021	2022	2025 (prévision)
2 364 981	2 536 836	2 708 691	2 849 197

directement les recettes des usagers lesquelles sont versées sur le budget communal.

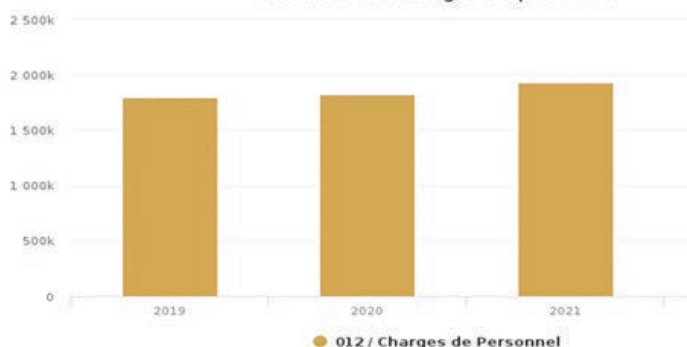
Au final, l'augmentation des recettes pour la commune permet d'absorber l'augmentation du prix de ces contrats de sorte que l'incidence sur le budget est nulle.

Les frais de personnel ont été maîtrisés.

On observe également une baisse conséquente des charges de gestion courante d'un montant de 458K€.

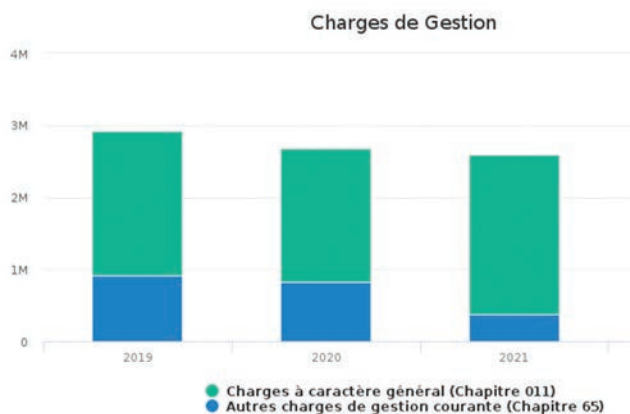
Cette baisse résulte de la décision de fiscaliser les contributions du SIGERLY (320K€), du contexte sanitaire qui n'a pas permis l'ouverture de la piscine en 2021 évitant aux communes d'assumer la perte d'exploitation de cet équipement ainsi qu'à une moindre distribution de subventions à la suite de la crise sanitaire (107K€ au lieu de 175K€ en 2020).

Evolution des charges de personnel



Concernant la section d'investissement

En 2021 nos investissements se montent à 2,37 M€. Ils ont porté pour 50% sur le pôle Enfance Jeu nesse pour un montant de 1,2 M€. Les aménagements extérieurs ont entraîné une dépense de 260 K€ (aménagement du parking du bois de la lune, confortement du talus avenue Bassinet, changement de la passerelle au parc Lisbeth Bouquin et création d'une zone d'acculage pour les services techniques) et l'entretien des bâtiments communaux s'est élevé à 292 K€.



Enfin, 82 K€ ont été consacré à l'extension de la vidéoprotection et 92 K€ à l'amélioration du parc informatique.

Globalement l'exercice 2021 se termine par une trésorerie disponible de 4 624 682 € et capitalisé dans notre budget d'investissement.

Budget prévisionnel 2022

Le budget primitif (ou budget prévisionnel) pour 2022 s'inscrit dans la continuité de celui de 2021. Néanmoins, avec la sortie de la crise sanitaire, celui-ci ne devrait plus comptabiliser de recettes et de dépenses exceptionnelles.

Concernant la section Fonctionnement

Les recettes attendues se montent à 6 847 129 €, dont en particulier des produits des jeux à hauteur de 2 M€, des recettes fiscales à plus 2,7 M€, près de 500 K€ pour le solde des compensations de l'Etat sur les produits des jeux au titre du solde de 2021, 500 K€ pour les droits de mutation immobiliers et 400 K€ au titre de la facturation de la restauration scolaire et des activités périscolaires...

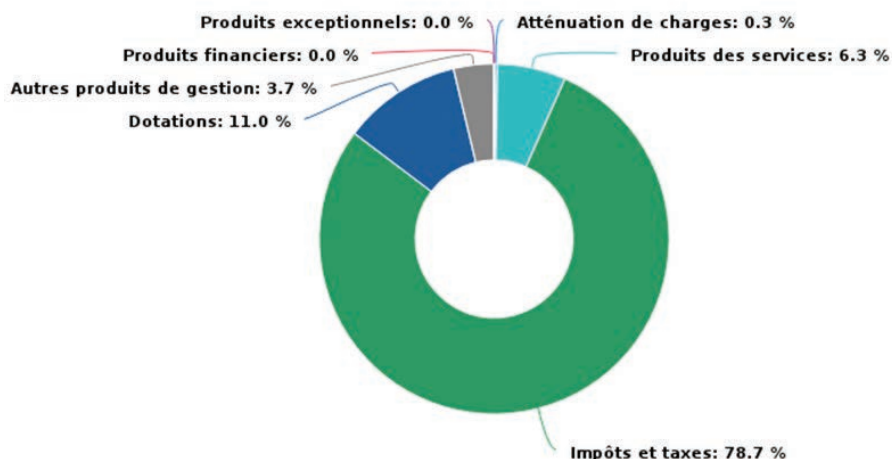
Année	2021 CA	2022 BP	2021-2022 %
Impôts / taxes	4 561 643 €	5 387 129 €	18,1 %
Dotations / Subventions	1 059 513 €	750 500 €	-29,17 %
Recettes d'exploitation	391 721 €	687 500 €	75,51 %
Autres recettes	2 856 286 € <small>Vente exceptionnelle Terrain des Verrières</small>	22 000 €	-99,58 %
Recettes réelles de fonctionnement	8 869 163 €	6 847 129 €	-22,8 %

Deux incertitudes planent cependant sur ce budget :

- La fréquentation attendue du Lyon Vert : les produits des jeux qui représentent un peu plus de 30% des revenus de fonctionnement sont soumis à la variabilité de la fréquentation, une nouvelle fermeture du casino ou une baisse importante de fréquentation aurait des impacts immédiats sur les recettes.

- L'impact de la guerre ukrainienne : inflation, taux d'intérêt et croissance

Structure des recettes réelles de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent quant à elles à 5 978 612 €, dont 3 274 488 € pour les charges générales, 2 130 000 € pour les frais de personnel et 470 000 € de reversements à la Métropole...

Avec la reprise des activités culturelles, sportives, événementielles les subventions versées vont retrouver leur niveau de 2019.

Les nouveaux marchés publics passés pour les services de la restauration scolaire et du périscolaire vont pleinement impacter le budget primitif.

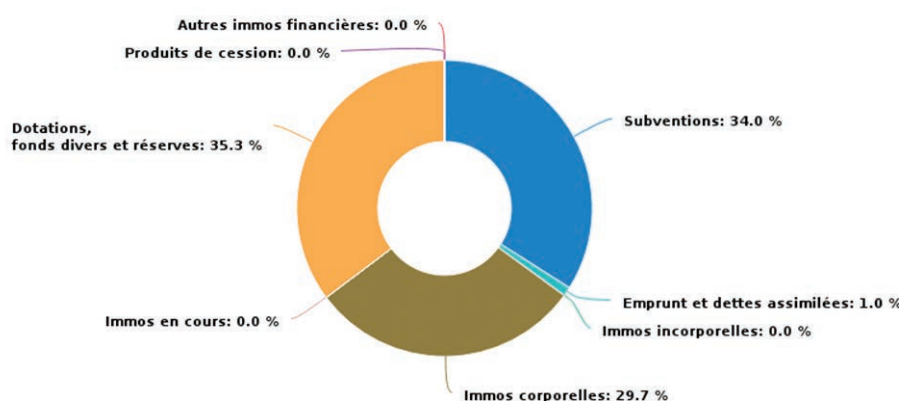
Les charges de personnel augmentent également du fait du recrutement d'agents municipaux (agents de police municipal, agent comptable et travailleur social) et du Glissement Vieillesse Technique qui chaque année impacte ce poste de 3% environ.

Année	2021 CA	2022 BP	2021-2022 %
Charges de gestion	2 587 314 €	3 274 488 €	26,56 %
Charges de personnel	1 926 962 €	2 130 000 €	10,71 %
Atténuation de produits	462 750 €	470 820 €	1,74 %
Charges financières	7 490 €	6 803 €	-9,17 %
Autres dépenses	21 916 €	96 500 €	340,32 %
Dépenses réelles de fonctionnement	5 006 432 €	5 978 611 €	19,49 %

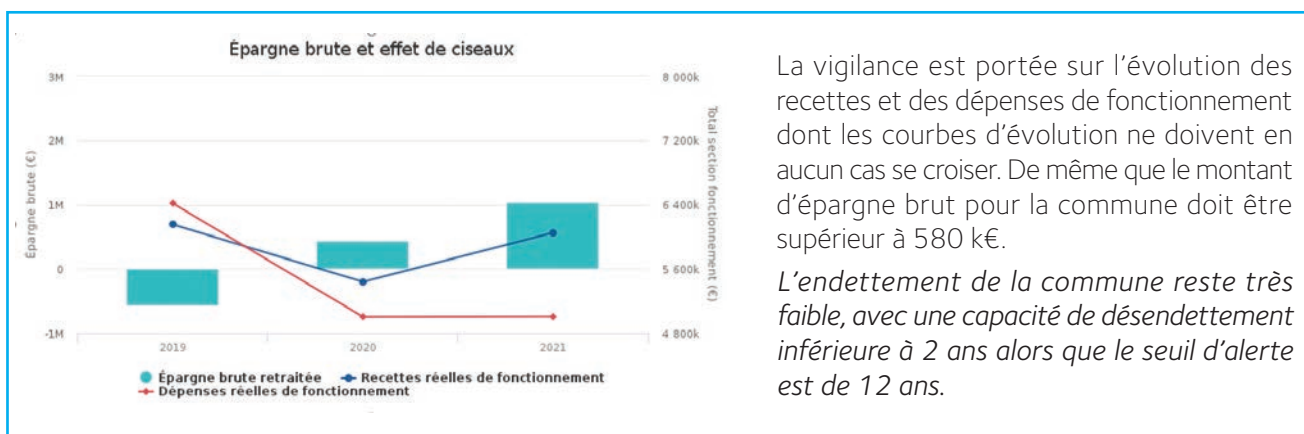
2022 c'est aussi un budget qui garantit un niveau ambitieux d'investissement qui est possible sans recours l'emprunt, ni augmentation de la fiscalité.

Pour l'exercice 2022, les recettes réelles d'investissement s'élèveraient à 992 500 €, elles étaient de 629 097 € en 2021. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles d'investissement



Principaux investissements	
Achèvement des travaux du Pôle Enfance Jeunesse	2,1 M€
Projet Construction d'Equipements sportifs	1,7 M€
Travaux de réfection de la salle du Conseil Municipal (suite à sinistre – Prise en charge par l'assurance)	360 k€
Rénovation énergétique Médiathèque - Crèche Ton pouce	250 k€
Travaux d'aménagement du square Girard	250 k€
Poursuite du déploiement de la vidéoprotection Secteur Ecole - Médiathèque et Entrée de ville	172 k€
Aménagement de 2 aires de jeux (Parc Bressonnière + square Girard)	102 k€
Plan canopé	30 k€





Elections présidentielles et législatives

2022 est une année électorale décisive puisque se tiendront les élections présidentielles et législatives. Plusieurs nouveautés rentrent cette année en vigueur avec l'assouplissement du vote par procuration et l'évolution des cartes électorales.

Scrutins électoraux 2022

Election présidentielle

Dimanche 10 avril 2022 (1^{er} tour)

Dimanche 24 avril 2022 (2^e tour)

Salle Sainte-Luce - de 8h à 18 h

Elections législatives

Dimanche 12 juin 2022 (1^{er} tour)

Dimanche 19 juin 2022 (2^e tour)

Salle Sainte-Luce - de 8h à 18 h

Carte électorale : les nouveautés

Une nouvelle carte électorale sera envoyée à chaque électeur en vue des prochaines élections présidentielles et des législatives de 2022. Cette nouvelle carte sera dotée d'un QR code permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections. Vous pourrez ainsi :

- Vérifier votre situation électorale ;
- Trouver votre bureau de vote ;
- Vous inscrire en ligne sur les listes électorales ;
- Effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin ;
- Vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

Comment donner procuration ?

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du scrutin, il vous est possible de donner procuration à une personne de confiance.

Cette année, le vote par procuration a été assoupli et facilité puisque vous pouvez donner procuration à l'électeur de votre choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Attention, le mandataire de la procuration devra tout de même se déplacer dans le bureau de vote où vous êtes inscrit. Pour les élections présidentielles et législatives de 2022, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration.

Il est recommandé d'effectuer les démarches de demande de procuration le plus tôt possible. Cette dernière peut être faite jusqu'au jour du scrutin, mais selon

les délais de traitement, elle risque de ne pas être reçue à temps et enregistrée.

Vous pouvez établir une procuration :

- En ligne, via le téléservice Ma-Procuration (<https://www.maprocuration.gouv.fr>). Il vous faudra ensuite vous déplacer dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un consulat pour valider votre demande.
- Avec le formulaire disponible sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>. Là encore, il faudra vous rendre ensuite dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un consulat pour remettre votre formulaire.

- En demandant le formulaire papier au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal ou au consulat.



Cérémonie de Commémoration du 8 mai 1945

Dimanche 8 mai 2022, à partir de 11h

Place de l'Église et Monument aux Morts

En présence de

Gérald EYMARD, Maire de Charbonnières-les-Bains

Stéphane CHERON, Correspondant Défense

Michel BENNIER, président de l'Union Nationale des Combattants et Afrique française du Nord

Modification n° 3 du PLU-H : participez à l'enquête publique

Du 28 février à 9h au 5 avril à 16h, la Métropole de Lyon lance une enquête publique sur le projet de modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-h) et de création des périmètres délimités des abords de monuments historiques.

Le projet de modification n° 3 du PLU-H a pour objectifs :

- de renforcer l'intégration dans le PLU-H des enjeux sociaux et environnementaux auxquels la Métropole doit faire face en allant plus loin dans la traduction réglementaire et territoriale d'orientations inscrites dans le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

- d'intégrer l'actualisation de la politique de l'habitat

- d'intégrer l'évolution des projets opérationnels et d'aménagement et de leur « gestion courante » (grands projets d'intérêt métropolitain, projets d'intérêt intercommunal à l'échelle du bassin de vie, projets des communes)

- d'ajuster certaines règles du nouveau document suite à leur

application lors de l'instruction des autorisations du droit des sols

Pour participer à l'enquête publique, vous pouvez vous rendre aux permanences organisées dans plusieurs communes de la Métropole ou via la plateforme en ligne : <https://www.registre-numerique.fr/mod3-pda-grandlyon>

Recensement citoyen

Où s'adresser ?

A la Mairie du domicile

Qui est concerné ?

Les filles et garçons de nationalité française, âgés de 16 ans à 25 ans maximum.

Pourquoi se faire recenser ?

- Pour obtenir l'attestation de recensement obligatoire lors de l'inscription à des examens ou concours (permis de conduire, baccalauréat,

BEP, CAP, inscription concours ...)

- Pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) anciennement JAPD.

- Pour la préinscription sur la liste électorale.

Les pièces à fournir

Carte d'identité, livret de famille, justificatif si acquisition de la nationalité française, justificatif de domicile.

Avis d'attribution – délégation de service public de la petite enfance

Par une convention de délégation de service public, la Commune de Charbonnières-les-Bains a confié, à compter du 1^{er} mars 2017, la gestion du service public de la petite enfance à l'entreprise de crèches LES PETITS CHAPERONS ROUGES. Ce contrat de délégation de service public (DSP) a pris fin le 28 février 2022.

La procédure de passation a été conduite conformément aux dispositions des articles L1411-1 et suivants du CGCT. Une seule offre a été remise, par la société LES PETITS CHAPERONS ROUGES COLLECTIVITES PUBLIQUES (LPCR-CP). Les offres ont été analysées par la commission de

DSP, qui a autorisé Monsieur le Maire à engager des négociations avec le candidat.

A l'issue des négociations, et après nouvelle analyse présentée dans le rapport du Maire, la société LPCR COLLECTIVITES PUBLIQUES a été retenue comme prochaine délégataire du service public de

la petite enfance.

Après en avoir délibéré en séance du 3 février 2022, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité, le choix de la société LPCR COLLECTIVITES PUBLIQUES en tant que délégataire du service public de la petite enfance.

Ligne Tassin-Lozanne : les travaux de réhabilitation débutent

D'importants travaux de régénération de la ligne ferroviaire entre Tassin et Lozanne seront réalisés par la SNCF, de juillet 2022 à avril 2023. Un projet qui permettra d'améliorer l'accessibilité de la commune et notamment du Campus Région du Numérique.

Les rails, les traverses ainsi que le ballast (socle fait de cailloux sur lequel est posée la voie ferrée) seront remplacés. Pendant cette période, la circulation des trains sera suspendue et des cars de substitution mis en place.

Le coût du chantier s'élève à 30 millions d'euros. Le financement est assuré par l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la SNCF.

La Métropole de Lyon a quant à elle participé au financement des études préalables.

En amont de ce chantier de grande ampleur, des travaux de débroussaillage et d'aménagement ont débuté afin de faciliter le transport et l'évacuation des matériaux. Débutée en février, cette première phase se poursuivra jusqu'en mai 2022.

Le chemin du Ravet refait à neuf



D'importants travaux ont été menés par la Métropole de Lyon chemin du Ravet, du 10 janvier au 18 février 2022. L'objectif : sécuriser la voie et favoriser les modes de transports doux.

La circulation des véhicules se fera en sens unique, depuis la rue Benoit Bennier jusqu'au chemin Beckensteiner. Des pistes cyclables, dans les deux sens de circulation, ainsi que six places de stationnement supplémentaires ont également été créées.

L'un des principaux objectifs du projet était la sécurisation des cheminements piétons. Les trottoirs, dont la largeur était auparavant insuffisante, ont été élargis. Les espaces verts ont été valorisés par des plantations dont 7 nouveaux arbres.





Chemin d'Ecully : réouverture cet été !

Suite à l'effondrement d'un talus en 2016, le chemin d'Ecully était fermé à la circulation. Une situation contraignante pour les usagers de cet axe très fréquenté reliant Charbonnières-les-Bains au centre-ville d'Ecully.

Après 5 ans de discussion entre les différents maires et la Métropole de Lyon, une solution a enfin été retenue : le chemin sera ouvert aux véhicules du lundi au samedi dans le sens Charbonnières/Ecully uniquement et réservé aux piétons, joggeurs et cyclistes le dimanche. La réouverture est prévue d'ici cet été.

Le chantier pour la réouverture

du chemin d'Ecully a débuté en janvier 2022 par des travaux sur les canalisations d'eau et les réseaux électriques. Le chemin va être sécurisé par la mise en place d'un mur en gabion végétalisé qui viendra combler le talus effondré sur une hauteur de 70 mètres. Une seule voie de circulation sera aménagée. Par manque de place et pour éviter de bétoniser cet espace boisé, il n'est pas prévu de trottoirs.

Cet aboutissement est le fruit d'un long de travail de discussion entamé dès 2016 et qui, jusqu'à présent, n'avait abouti à aucun accord.

Dès sa réélection, Gérald Eymard a pris l'initiative d'une rencontre avec les maires des communes de Dardilly et d'Ecully. Un travail a ensuite été mené avec les services de la Métropole de Lyon.

Zoom sur les travaux de réaménagement du square Girard

Des travaux de réaménagement du square Girard, débutés début février, s'achèveront début juin. Les Charbonnois pourront profiter d'un nouvel espace de convivialité avec des jeux, des terrains de pétanque et des équipements renouvelés.

Une aire de jeux pour les enfants de 3 à 8 ans sera mise en place comprenant un tourniquet inclu-

sif (adapté aux personnes PMR), une balançoire ainsi qu'une structure avec toboggan. 2 terrains de pétanque seront créés. Le mobilier urbain sera changé avec l'installation de nouveaux bancs et d'un système d'éclairage programmable avec détecteur de présence.

Concernant les espaces verts, de nombreux changements vont être opérés. La végétation périphérique du square sera complètement re-

définie : des plantes à forme libre remplaceront les anciennes haies. 7 nouveaux arbres seront plantés en remplacement des 5 acacias abattus pour raison sanitaire.

Dans le cadre de ces travaux, des interventions auront lieu sur les réseaux nécessaires à l'installation future de sanitaires publics automatisés.

Le budget total des travaux est estimé à environ 200 000 €.



La sécurité comme objectif de mandat

Réputée comme une commune calme où il fait bon vivre, Charbonnières-les-Bains connaît ces dernières années une hausse des actes de délinquance avec au premier chef les vols et cambriolages. Compte tenu de ces enjeux, la Municipalité a fait le choix de placer la sécurité au cœur de ses objectifs de mandat par la mise en place de plusieurs mesures phares : renforcement de la police municipale, signature de la convention participation citoyenne et déploiement de la vidéoprotection.

Police municipale : une équipe renouvelée et renforcée

Placée sous l'autorité du Maire, la police municipale a pour mission d'assurer l'ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques, et à ce titre elle est chargée de faire respecter les arrêtés municipaux. La police municipale intervient pour sauvegarder le cadre de vie et la tranquillité des Charbonnois.

Depuis janvier 2022, l'équipe a été renforcée par l'arrivée d'une policière (Gardien brigadier) et d'un policier (Brigadier-chef principal) municipaux. Une équipe désormais renouvelée avec des profils et des compétences multiples afin d'assurer au mieux votre sécurité. Des investissements importants ont été engagés pour fournir à nos agents des équipements performants : uniformes, acquisition d'un nouveau véhicule de service...

L'instauration du port d'arme est en cours. Les agents devraient être équipés à l'automne prochain.



D'importants travaux de réhabilitation ont été réalisés au poste de Police Municipale, situé avenue Général de Gaulle. La sécurité du poste a été renforcée par la mise en place de caméras à l'extérieur et dans le sas d'entrée. L'entrée du bâtiment a été réaménagée : changement de la porte d'entrée et sécurisation du sas. L'espace vestiaire des agents a été revu avec la création de vestiaires distincts hommes/femmes et d'une zone de stockage pour l'armement. Une nouvelle enseigne extérieure a été installée afin que le poste soit davantage visible. Le coût total de ces travaux s'élève à 60 615 € TTC.



Les missions de la Police Municipale

Les missions de la police municipale et de l'ASVP sont multiples :

- Patrouilles (motorisées) et de proximité (à pied) dans tous les quartiers de la Ville
- Opérations tranquillité vacances
- Police de la route et du stationnement réglementé, gestion des mises en fourrière.

- Surveillance des entrées et sorties des écoles
- Missions de sécurisation ponctuelles (manifestations festives, cérémonies officielles...)
- Gestion de la vidéo-protection
- Gestion des objets trouvés
- Gestion des marchés forains
- Accueil des usagers au poste de l'avenue du Général de Gaulle.

Horaires d'ouverture au public du poste de police : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
18, Avenue du Général de Gaulle 69260 CHARBONNIERES-LES-BAINS
04 78 57 63 36
police@charbonnieresles-bains.com

Participation citoyenne : devenez acteur de votre sécurité



Engagé en début de mandature, le travail pour la mise en place de la participation citoyenne s'est concrétisé le 23 septembre dernier par la signature de la convention entre la commune de Charbonnières-les-Bains et la gendarmerie.

La participation citoyenne est un dispositif de lutte contre les actes de délinquance et les incivilités par la désignation de référents volontaires jouant le rôle de relai entre les habitants et la brigade de gendarmerie.

La participation citoyenne s'inscrit dans le cadre du plan départemental de lutte contre les vols et cambriolages. Il s'agit d'un dispositif efficace qui a fait ses preuves dans toutes les communes où il a été mis en place.

Il répond à trois principaux objectifs :

- Rassurer la population
- Accroître l'efficacité de la prévention et sensibiliser les habitants
- Améliorer la réactivité et faciliter le travail des forces de l'ordre

Le Conseil Municipal de Charbonnières-les-Bains a voté à

l'unanimité sa mise en place et plusieurs sessions de formation à destination des citoyens bénévoles ont d'ores et déjà été organisées.

Ces référents de quartier travaillent en collaboration avec la Gendarmerie de Tassin-la-Demi-Lune auprès de qui ils signalent tout événement dont ils sont témoins (incivilités, comportement suspect, démarchage, acte répréhensible...).

Ces référents jouent également un rôle auprès du voisinage en sensibilisant aux problématiques liées à l'insécurité.



**Vous souhaitez devenir référent citoyen ?
Postulez auprès de la Mairie !**

La sécurité est l'affaire de tous. Chacun, à son échelle, peut agir et intégrer le dispositif de participation citoyenne qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune. Devenir référent de quartier, c'est agir pour l'intérêt de la commune et de ses habitants.

Devenez référents citoyens pour faire le relai entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale.

Pour postuler : mairie@charbonniereslesbains.com



Lutte contre les cambriolages : adoptons les bons réflexes

Charbonnières-les-Bains, comme bon nombre de communes de l'ouest lyonnais, connaît ces dernières années une recrudescence des cambriolages. Certaines périodes sont plus propices que d'autres à de tels agissements : vacances, passage à l'heure d'hiver notamment.

Soyez donc particulièrement vigilants. Quelques bons gestes, faciles à mettre en œuvre, permettent de limiter les risques de cambriolages :



- Installez des équipements adaptés (alarmes, détecteurs de présence)



- Photographiez vos objets de valeur et placez-les en lieu sûr



- Ne cachez pas vos clés à proximité de votre domicile



- Appelez le 17 Gendarmerie en cas de présence de véhicules ou individus suspects

Comme chaque année, la Gendarmerie et la Police Municipale veillent sur les logements pour les vacances et vous donnent quelques conseils pour limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables.

N'hésitez pas à signaler votre période d'absence à la Police Municipale de Charbonnières-les-Bains : 04 78 57 63 36 ou à la brigade de Gendarmerie de Tassin La Demi-Lune : 04 78 34 11 11.

Vous pouvez aussi remplir le formulaire « Tranquillité vacances » à télécharger sur le site de la commune et le retourner à la Police Municipale, soit par courriel ou par dépôt dans la boîte aux lettres au 18 avenue du Général de Gaulle.

Vidéoprotection : un outil essentiel au service de votre sécurité



La vidéoprotection est un dispositif essentiel au cœur de la lutte contre la délinquance et l'insécurité menée par la Municipalité. Le projet se déploie en 4 phases : 3 phases réalisées en 2020/2021 et une 4ème phase prévue en 2022.

L'objectif est de disposer d'un maillage de caméras complet afin de contrôler les lieux et axes principaux de la commune. La vidéoprotection est un outil d'aide précieux pour les différents services municipaux puisqu'elle permet une détection plus rapide des dysfonctionnements et des actes répréhensibles (dégradations, délinquance, agressions...).

La commune dispose de nombreux équipements publics qu'il convient désormais de sécuriser. Certains d'entre eux sont quotidiennement fréquentés par la population. Des agressions et des vols ont déjà eu lieu à leurs abords. Certains de ces bâtiments et équipements municipaux

ont également été victimes de dégradations.

La première phase a permis de sécuriser le centre-ville de Charbonnières-les-Bains ainsi que le parking du lycée Blaise Pascal. En 2021 (phases 2 et 3), des caméras ont été mise en place aux entrées de ville au niveau du groupe scolaire et sur les parkings du cimetière et de la Bressonnière.

Au total, ce sont 40 caméras qui ont été installées à l'issue de ces trois premières phases.

La quatrième et dernière phase du projet viendra compléter ce dispositif par la mise en place de 25 nouvelles caméras aux emplacements suivants :

- Place de l'Eglise
- Avenue Alexis Brevet
- Médiathèque
- Place Bad Abbach
- Ecole maternelle et restaurant scolaire

- Espace Culturel Alpha
- Parking Ste-Luce
- Parc des sports
- Route de Paris
- Avenue Général de Gaulle
- Poste de police municipale

Le positionnement et le maillage des caméras pour cette dernière phase ont été élaborés en prenant en compte les éléments suivants :

- Analyse des lieux et nature des faits et troubles sur la commune
- Analyse du besoin des élus et fonctionnaires territoriaux concernés par le projet
- Élaboration d'un diagnostic vidéo-protection par les référents suretés de la gendarmerie du département du Rhône

Le montant global des travaux de déploiement de la phase 4 est de 133 260 € HT.

Les sapeurs-pompiers recrutent

La Caserne de Marcy l'Étoile et Charbonnières-les-Bains recrute des sapeurs-pompiers volontaires. Vous avez entre 16 et 55 ans, vous habitez Marcy l'Étoile, Charbonnières-les-Bains ou Lentilly et vous voulez donner un sens à votre vie, ce message est pour vous !

L'engagement volontaire permet à ceux qui voudraient secourir et aider la population de pouvoir le faire en parallèle de leur activité professionnelle ou étudiante.

Si on a tendance à s'imaginer le cliché du pompier qui s'engage surtout pour éteindre les incendies, cela représente finalement moins de 10% des missions effectuées par les unités de secours. L'écrasante majorité des interventions porte aujourd'hui sur le secours à la personne (80%). C'est pourquoi lors de votre engagement, vous serez tout d'abord formés au secours d'urgence à personne et après 1 an d'engagement, si vous le désirez, vous pourrez ensuite être formés aux missions d'incendies.

Il est également possible de rentrer chez les sapeurs-pompiers en tant qu'infirmier, infirmière ou médecin.

Ce que recherche notre centre de secours, se sont surtout des hommes et femmes engagés, motivés, convaincus des valeurs d'entraide et de solidarité, soucieux d'investir leur temps libre et leur énergie au service des autres.

Notre caserne compte à ce jour 45 sapeurs-pompiers, alors, pourquoi pas vous ?



Pour déposer votre CV ou pour toute autre question concernant le recrutement, rendez-vous dans notre centre de secours au 1543 Route de Sain-Bel à Marcy l'Étoile les samedis matin ou contactez le chef de centre, le commandant Xavier Tornare : xavier.tornare@sdmis.fr

L'Eau Vive : un club unique à Charbonnières-les-Bains

Vous êtes âgés de plus de 60 ans, retraité ou pas, vous disposez de temps libre, l'Eau Vive est la seule association à Charbonnières-les-Bains à vous proposer, pour une cotisation modique (20 €/an), un panel de loisirs dont le seul objectif est de vous satisfaire en nouant des relations de sympathie, voire d'amitié.

Vous êtes amateur de jeux de société, vous pourrez passer avec nous d'agréables moments, dans une ambiance détendue, amicale et distrayante : autour d'une table de bridge, de tarot, de coinche, de rami, à jouer aux échecs, au scrabble...

Vous êtes amateur de jeux de plein air, à la belle saison, la pétanque vous permettra d'exercer vos talents de pointeur ou de tireur dans la bonne humeur.

Des sorties gastronomiques et/ou touristiques sont également proposées principalement dans la Région pour découvrir ou redécouvrir ses curiosités, ses restaurants sympathiques, avec des tarifs préférentiels en qualité d'adhérents. L'Eau Vive organise également des festivités pour Noël, Les Rois, Mardi-Gras, 3 ou 4 lotos par an avec repas.

**Place Bad Abbach
Courriel : jt69260@gmail.com
Tél : 06 35 40 36 22**

Coup de pouce : un réseau de solidarité près de chez vous

Structure d'entraide et de solidarité entre les habitants, hors de toute religion ou idéologie, le Réseau Coup de Pouce veut développer des liens de fraternité de proximité et apporter une aide ponctuelle à toute personne en difficulté.

Les besoins locaux sont nombreux et divers : fournir un meuble ou un bien d'équipement à une famille démunie, aider à un déménagement, effectuer une petite réparation, visiter ou accompagner une personne âgée, conseiller pour la constitution d'un dossier de demande d'emploi...

Vous voulez apporter votre aide ? Ecrivez à l'adresse coupdepouce.cml@gmail.com pour nous confirmer votre accord et devenir membre du réseau. Vous serez informés ensuite au fur et à mesure des demandes. Vous pouvez demander une aide et solliciter le Réseau Coup de Pouce en envoyant un e-mail à coupdepouce.cml@gmail.com.



La gestion des espaces boisés communaux

La commune de Charbonnières-les-Bains a travaillé en collaboration avec l'Office National des Forêts (ONF), premier gestionnaire d'espaces naturels en France. L'objectif : améliorer la gestion des espaces boisés communaux et pérenniser ces parcelles en les plaçant sous le régime forestier.

Qu'est-ce que le régime forestier ?

Le terme « régime forestier » définit l'ensemble des règles de gestion définies par le Code forestier et appliquées par l'Office national des forêts (ONF).

Le régime forestier est réservé aux collectivités, il ne peut pas être mis en place chez des particuliers.

L'objectif du régime forestier est d'assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine forestier des collectivités territoriales, des établissements publics et de l'Etat. La mise en œuvre de ce régime garantit une gestion durable de ces espaces. Il repose sur l'élaboration d'un plan de gestion appelé aménagement forestier ainsi que sur des programmes annuels de travaux d'entretien.

Les préconisations de l'ONF pour la commune

Les préconisations de l'ONF portent sur la sécurisation des parcelles ouvertes au public en abattant certains arbres dangereux, la régénération naturelle pour

favoriser les essences les plus adaptées, et des plantations supplémentaires en privilégiant le végétal local.

Sur la commune de Charbonnières-les-Bains, ce sont 10 parcelles (numérotées de 8 à 17 sur la carte) qui ont fait l'objet d'observations et de préconisations.

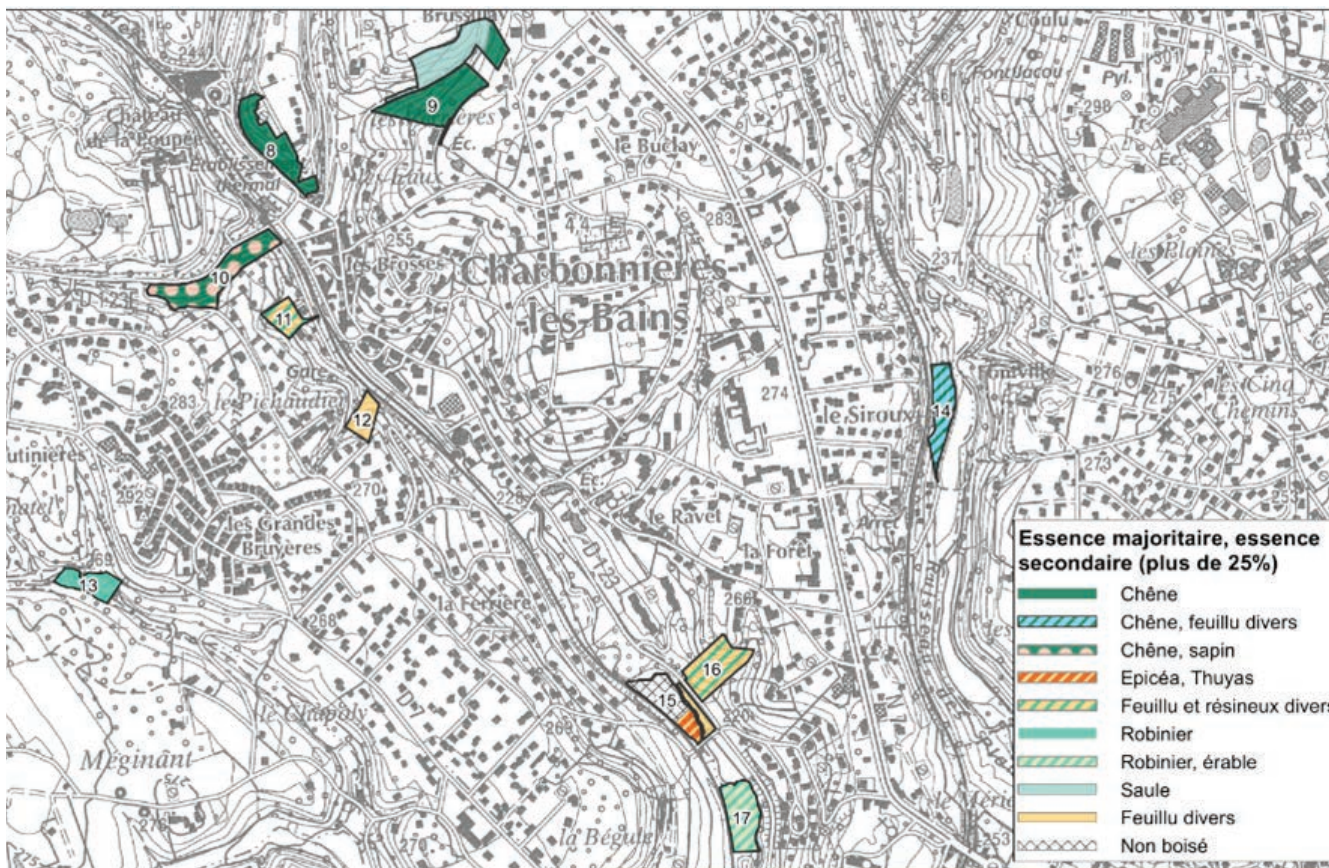
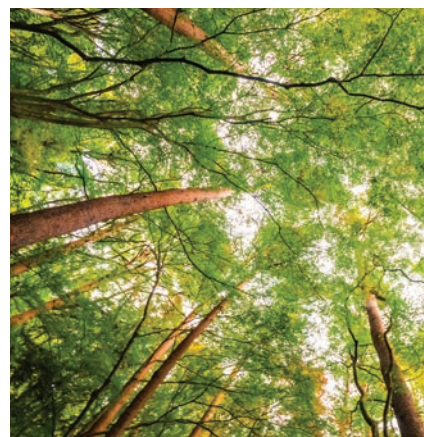
Les boisements communaux sont dans l'ensemble bien entretenus.

La zone boisée 8, entre l'avenue Bassinet et le chemin des Tennis, est assez sèche, en pente mais régénérée naturellement. Il faudra être vigilant en termes de sécurité en raison de la route en contrebas de la zone. Il y a une bonne surface, une coupe globale est possible et il faut privilégier cette parcelle dans le programme communal d'actions.

La zone 9, située derrière les Verrières, a un boisement qui commence à être sénescent. Le bois est de qualité mais l'endroit n'est pas facile d'accès. Il y a peu de monde sur ce secteur, il est donc envisagé de la laisser en îlot de vieillissement. Il faudra être vigilant sur les nouvelles constructions devant cette zone qui risquent d'attirer

plus de promeneurs. Sur la zone 10, vers le sentier des Ecureuils, de jeunes chênes sont actuellement en train de pousser.

La régénération naturelle ne va pas se faire sur les zones 11 et 12, au nord et au sud de la gare SNCF, une intervention est donc nécessaire. La zone 15, longeant l'avenue Bergeron côté ouest, est une prairie ouverte fauchée potentiellement à reboiser. Chaque année, la commune investira pour entretenir ces parcelles. En 2022, l'intervention se fera en priorité sur la zone 8.



Maladie de Lyme : gare aux tiques !

L'arrivée des beaux jours rime avec sorties et balades en plein nature ! Les zones boisées, prairies et jardins sont le terrain de jeu favori des tiques qui peuvent transmettre la maladie de Lyme.

La maladie de Lyme est une infection due à une bactérie dont certaines tiques sont porteuses et qui peut être transmise lors d'une morsure.

En l'absence de traitement précoce, la maladie de Lyme peut évoluer vers des troubles graves d'ordre articulaire, neurologique, cardiaque, ophtalmique ou cutané. La maladie n'est pas mortelle mais peut être réellement handicapante.

Quelques gestes simples permettent de limiter les risques de contracter la maladie de Lyme :

- Portez des vêtements couvrants, des chaussures fermées ainsi qu'un chapeau. Il est plus prudent de rester sur les chemins et d'éviter de s'aventurer dans les broussailles et les hautes herbes.
- Une fois rentré de balade, procédez à une inspection minutieuse du corps afin de repérer et si besoin retirer la tique le plus tôt possible.
- Si vous constatez la présence d'une tique, il faut l'extraire à l'aide d'un tire-tique vendu en pharmacie puis désinfecter la zone avec un antiseptique.

Attention, ne retirez pas la tique à la main ! Pensez à bien vous débarrasser la tique après l'extraction car celle-ci peut encore piquer.

• Surveillez la morsure pendant plusieurs semaines. L'apparition d'une petite zone rouge après la morsure est normale. Consultez rapidement un médecin si vous constatez que la rougeur s'élargit avec une auréole et devant l'apparition de syndromes grippaux (fièvre, courbature, maux de tête).



La maladie de Lyme en chiffres :

Entre 25 000 et 68 530 cas de borréliose de Lyme diagnostiqués estimés chaque année
91 cas pour 100 000 habitants : c'est le taux d'incidence annuel estimé en 2020 (contre 76 cas pour 100 000 habitants en 2019).

Convergence Vélo, un événement à ne pas manquer !

Convergence Vélo revient cette année le dimanche 22 mai 2022 !

C'est le rendez-vous des cyclistes urbains, pour montrer que le vélo c'est éco-logique, pratique et convivial pour les déplacements quotidiens.

Une journée festive autour du vélo, ouverte à toutes et à tous, petits et grands !



Le principe de la Convergence Vélo ne change pas : enfourchez votre plus belle monture pour prendre le départ de la balade à vélo le plus proche de chez vous. 30 départs se rejoignent au parc de la Tête d'Or. A Charbonnières-les-Bains, le départ aura lieu salle Sainte-Luce à 10h30.

Après un piquenique convivial, nous prendrons tous le départ à 14h pour un cortège commun qui reliera le parc de la Tête d'Or à la Place Bellecour. Sur la place Bellecour et au parc de la Tête d'Or, des animations et des stands seront prévus.

Lutte contre les chenilles processionnaires : les bons gestes

Ces grosses chenilles sont facilement reconnaissables lorsqu'elles se déplacent en groupe : elles forment de longues chaînes. Elles commencent leurs processions en mars et finissent en avril. Il est de votre devoir de vous débarrasser des chenilles processionnaires, et surtout de leurs nids.

Les chenilles processionnaires colonisent essentiellement les pins, dans certains cas les chênes. Leur nid est assez caractéristique. Des pièges peuvent être installés autour des troncs, pour attraper les chenilles lorsqu'elles descendent de l'arbre pour se transformer en papillon.

Cela se produit à l'arrivée du printemps. Un deuxième type de piège, à phéromones, doit être installé avant la période de reproduction, au mois de juin. Il attire et capture les mâles pour empêcher la reproduction. Les chenilles et nids, une fois récupérés, doivent être brûlés. Une méthode douce serait d'installer des nichoirs à mésanges. Ces nichoirs vont attirer un prédateur naturel de cette chenille : la mésange, qui est capable de dévorer toutes les chenilles d'un nid à elle seule !

Retrouvez toutes les informations sur le site de l'ARS : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/les-chenilles-processionnaires>



Nos jardiniers vous conseillent



- **Au potager**, c'est le moment de planter les variétés précoces et de préparer vos semis (carotte, épinard, cèleri, tomate, aubergine, poireau). Et au verger, le moment est venu de planter les arbustes à petits fruits.

- **C'est le moment de tailler !** L'idéal est de commencer dès le mois de mars avant qu'il ne fasse trop doux et que les arbustes aient commencé à repousser.

- **Reprenez l'arrosage des végétaux :** remettez en route l'arrosage automatique ou pensez bien à arroser une fois par semaine, à adapter bien sûr en fonction des précipitations.

- **Après la longue période d'hiver**, il est important de nourrir le sol : incorporer de l'engrais en surface pour les fleurs et les arbustes en complétant par une couche de compost.

Projet de déviation du sentier des Flachères

Suite à un éboulement provoquant la chute de plusieurs arbres, il était nécessaire de sécuriser le sentier des Flachères très fréquenté par les promeneurs.

La commune de Charbonnières-les-Bains a dans un premier temps sécurisé la zone par la mise en place de barrières. Mais le dispositif s'est avéré à moyen terme insuffisant puisque d'autres arbres pourraient aggraver l'effondrement.

Des travaux de déviation seront donc menés afin d'assurer la sécurité du passage pour les promeneurs. Ce contournement consistera à faire grimper le sentier plus haut sur la colline avant de redescendre progressivement pour rejoindre le sentier initial. La section effondrée sera supprimée.



La Maison des enfants : un lieu d'accueil et d'intégration

Située au 39 chemin des Brosses à Charbonnières-les-Bains, la Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS) « La Maison » accueille et accompagne 59 mineurs en difficulté de 3 à 18 ans pris en charge par une trentaine d'éducateurs. L'établissement offre à chaque enfant et à chaque famille un accompagnement adapté et individualisé répondant aux besoins fondamentaux de santé et de développement.

Le refuge des enfants a été créée en 1962. Renée et Pierre Poily, Charbonnois, ont souhaité venir en aide aux enfants en difficulté victimes de négligence parentale. Ils ont pu accueillir les enfants dans une bâtisse mis à disposition par la Ville de Lyon suite à un legs. Depuis 2006, la Maison est gérée par l'association ADAEAR devenue CAPSO Cap social et Solidaire en 2019. Rapidement, la place a commencé à manquer du fait de l'accueil d'enfants de plus en plus nombreux. Plusieurs extensions ont depuis été réalisées, le dernier projet datant de 2010 avec la construction d'un bâtiment de 1000 m² accueillant aujourd'hui les enfants de 3 à 16 ans.

A l'avenir, des logements sociaux permettant l'accueil de famille devraient voir le jour. Le projet est en cours de réflexion. Dans une démarche participative, les enfants sont pleinement impliqués dans l'élaboration de ce projet architectural.

Aujourd'hui la Maison comprend deux bâtiments principaux :

- Le pôle des enfants de 3 à 16 ans



Ce sont aujourd'hui 36 enfants et adolescents de 3 à 16 ans qui sont accueillis dans ce bâtiment organisé sur 3 niveaux. Les enfants sont répartis par groupe de 12, en fonction de leur tranche d'âge : petite enfance, enfance (de 10 à 13 ans) et l'espace ado (de 13 à 16 ans).

Le pôle ado comprend des studios individuels, un système qui permet aux jeunes les plus murs d'acquérir davantage d'autonomie. Les locaux sont prévus pour recevoir des fratries ce qui évite que les frères et sœurs soient séparés.

- Le pôle des jeunes de 16 à 18 ans

Les jeunes adultes de 16 à 18 ans sont accueillis dans un 2^{ème} bâtiment, situé de l'autre côté du chemin des Brosses. Ce sont près de 23 jeunes qui y sont hébergés, 9 places étant réservées aux jeunes migrants. Le projet éducatif est centré sur le développement des capacités d'autonomie des jeunes.



Les lieux de vie où les enfants peuvent se retrouver.

Un travail avec les institutions et structures partenaires

La Maison dépend des financements de la Métropole de Lyon qui a acquis la compétence solidarité depuis 2015. Au fil des années, des partenariats se sont créés avec les établissements scolaires de la région notamment le collège Jean-Jacques Rousseau, les Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et les Maisons Familiales Rurales (MFR).

Un vrai travail de collaboration est également mené avec le groupe scolaire Bernard Paday de Charbonnières-les-Bains dans lequel de nombreux enfants sont scolarisés. L'implication de l'équipe pédagogique et de la direction de l'école est cruciale puisque ces enfants, qui peuvent présenter des difficultés d'apprentissage, ont besoin d'une attention particulière.

• Visite au Ministère des Solidarités et de la Santé

Le 14 septembre 2021, une rencontre était organisée avec Gautier Arnaud-Melchiorre, chargé de mission auprès du Secrétaire d'Etat chargé de l'enfance et des familles. Une occasion pour les enfants de pouvoir échanger sur leurs besoins et leurs préoccupations.



QU'EST-CE QU'UNE MECS ?

Les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) sont des établissements sociaux ou médico-sociaux, spécialisés dans l'accueil d'enfants et d'adolescents en difficulté.

Les mineurs peuvent y être accueillis selon différentes modalités de fonctionnement : en internat complet ou en foyer ouvert (les enfants sont alors scolarisés à l'extérieur).

Le placement en MECS est décidé dans le cas de violences ou de difficultés familiales (maltraitance, carences éducatifs, conflits...), de problèmes comportementaux de l'enfant ou dans le cas d'un mineur étranger sur le territoire français en situation d'isolement.

Les MECS sont soit des établissements publics, soit des établissements privés gérés par des associations.

Cette journée passée au Ministère n'a été possible que grâce à l'implication des équipes de CAPSO et de M. le Secrétaire d'Etat Adrien Taquet. Une expérience unique pour ces enfants qui ont su trouver une écoute bienveillante et constructive.

• Les festivités de fin d'année

Les enfants de la Maison ont activement participé aux événements organisés à Charbonnières-les-Bains dans le cadre des festivités de fin d'année. Au programme : décoration des sapins de Noël en centre-ville et route de Paris, vente de lumignons pour le 8 décembre en lien avec le Rotary Club.



Programme de la 3^{ème} Journée Petite Enfance

La troisième édition de la Journée de la Petite Enfance aura lieu samedi 11 juin à Charbonnières-les-Bains. De nombreuses animations seront organisées autour de la thématique « Raconte-moi une histoire ! ».

Cet événement est le fruit d'une collaboration avec tous les acteurs locaux de la petite enfance: les crèches Tom Pouce et la Passerelle, Alfa3a, le Relais d'Assistantes Maternelles, les assistantes

maternelles, la Médiathèque de Charbonnières, les micro-crèches et le service Petite Enfance de la mairie.

De nombreux ateliers seront proposés aux familles : conte d'histoires, langage des signes, table à peinture, livres interactifs, atelier motricité, déguisement, valise à imagier...

Entrée gratuite pour tous les parents et leurs enfants de moins de 4 ans.



Entretien avec Emilie Tramont, présidente de l'ASA du Rhône

Passionnée de rallye depuis l'enfance, Emilie Tramont a pris la présidence de l'Association Sportive Automobile du Rhône. En tant que présidente, elle organise pour la première fois cette année le mythique Rhône-Charbonnières qui se tiendra le 28 au 30 avril 2022. Nous sommes allés à sa rencontre pour mieux la découvrir et en apprendre davantage sur l'édition 2022 du Charbo.



•Vous êtes arrivée à la présidence de l'Association Sportive Automobile du Rhône en mars 2021. Comment est née chez vous la passion du rallye ? Quel a été votre parcours ?

Je suis dans le sport automobile depuis 1991. Avant d'être l'ASA du Rhône, je faisais partie de l'ASA de Savoie. Je suis originaire d'un petit village de Savoie dans lequel il n'y a pas grand-chose à faire mais où était organisée une course de côte régionale ! A 16 ans, j'ai commencé à travailler aux buvettes. J'ai ensuite intégré l'association où je suis restée 20 ans, en tant que secrétaire, trésorière puis présidente.

En 2013, j'ai intégré l'ASA de Savoie pour passer mon diplôme de commissaire sportif. Une fois mon diplôme obtenu, j'ai commencé à parcourir toute la France pour faire de l'arbitrage. En tant qu'arbitre, je fais en moyenne entre 25 et 30 courses dans l'année. Je suis arrivée à Lyon en 2017. J'ai rejoint l'ASA du Rhône en 2019. Le comité directeur de l'ASA du Rhône a été réélu en 2021. Je me suis présentée et j'ai pris la présidence à la suite de Gilles Mondésir.

•Le Rallye Lyon-Charbonnières n'a pas eu lieu depuis 2019 en raison de la crise sanitaire. Comment l'association a réussi à traverser cette période difficile ? Comment avez-vous fonctionné ?

En 2020, le confinement est arrivé au mois de mars et le rallye devait se tenir un mois plus tard. Tout a été malheureusement stoppé net. Nous avons ensuite vécu toute une année dans l'angoisse de savoir si nous pourrions reprendre les épreuves. On pensait pouvoir orga-

niser le Charbo en 2021 mais nous ne pouvions pas avoir de sponsors dans le cas d'un rallye organisé à huis-clos. Nous avons donc renoncé devant des contraintes qui nous étaient imposées. La période a été très dure financièrement. Il y a eu également beaucoup moins de licenciés pendant la crise sanitaire. Beaucoup de gens ont préféré attendre que la crise passe avant de reprendre leur licence. Heureusement, nous avons pu reprendre avec la course de côte de Limonest et le Rallye Monts et Coteaux. Cette reprise a été un grand soulagement et nous a permis d'attaquer l'année 2022 beaucoup plus sereinement.

•Vous avez l'expérience de nombreux rallyes. Qu'est-ce qui selon vous fait le charme et la singularité du Charbo ? Quelles seront les nouveautés de cette édition 2022 ?



LA LÉGENDE CONTINUE...
NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !

Créé en 1947, il s'agit de l'un des plus anciens rallyes disputés en France. Son histoire est riche de nombreuses éditions marquantes où plusieurs grandes marques, plusieurs grands noms se sont illustrés. Il a la singularité de partir de Charbonnières qui fait partie d'une grosse agglomération, par rapport aux autres rallyes qui sont souvent en dehors des villes. Nous avons un parcours qui est magnifique notamment sur la partie Ouest lyonnais et Beaujolais. Il s'agit aussi d'un rallye du Championnat de France et donc un kilométrage important.



Concernant l'organisation de cette édition, nous avons déplacé le parc d'assistance de Villefranche à l'Arbresle. C'est beaucoup plus simple pour les équipages et cela permet de réduire de 100 km les trajets dits « de liaison » et donc de réduire les émissions de CO².

• Au sujet justement de l'environnement : quelles sont les actions écoresponsables qui vont être menées par l'ASA du Rhône ?

Le monde automobile est de plus en plus sensibilisé aux enjeux environnementaux. Les fédérations internationale (FIA) et française (FFSA) de sport automobile ont défini de grands engagements afin de développer des pratiques plus

éthiques et respectueuses de l'environnement.

A l'ASA du Rhône, nous allons mettre en œuvre des actions concrètes afin de limiter le plus possible notre impact environnemental. Tout d'abord, nous cherchons à privilégier les circuits courts et les acteurs locaux dans nos choix de partenaires que ce soient les traiteurs, les hôtels, les agences de location de

matériel etc. Un système de tri sélectif sera mis en place sur le parc d'assistance de l'Arbresle. Pour les véhicules d'encadrement, nous allons essayer de mettre des voitures hybrides ou des voitures à éthanol.

Notre deuxième axe d'action consiste à capter et stocker le CO² en reboisant des forêts ou en créant de nouveaux espaces boisés. L'objectif est de financer, chaque année, un hectare de forêt sur le parcours du Charbo. Il faut savoir qu'un arbre capte environ 30 kilos de CO² ce qui représente 36 tonnes de CO² pour un hectare de forêt.



Rallye Rhône-Charbonnières : découvrez le programme

Du 28 au 30 avril 2022 se tiendra la 74^e édition du mythique rallye Rhône-Charbonnières. Ce ne sont pas moins de 4 épreuves qui prendront cette année le départ du Rallye.

A la 2^{ème} manche du Championnat de France des Rallyes viennent s'ajouter le Rallye Véhicules Historiques de Compétition, le Rallye Historique de Régularité Sportive (dit VHRS) déjà découvert lors de la précédente édition et le 1^{er} Rallye Véhicules Modernes de Régularité Sportive. Le programme complet des courses et les parcours sont disponibles sur le site de l'ASA du Rhône <https://lecharbo.fr/>.

Plusieurs événements ouverts au public ont lieu à Charbonnières-les-Bains le samedi 30 avril 2022.

• **7h30** : Départ des véhicules modernes (Championnat de France des Rallyes), place Sainte-Luce

• **10h30** : Départ des véhicules historiques de compétition, place Sainte-Luce

• **De 10h30 à 19h** : animations organisées salle Sainte-Luce, gratuites et ouvertes à tous. Au programme, exposition de voitures miniatures, château gonflable, circuits, simulateurs, ateliers de prévention de la sécurité routière...

• **15h30** : Arrivée des véhicules historiques de compétition, place Sainte-Luce

• **19h30** : Arrivée des véhicules modernes et podium, place Sainte-Luce

LA SÉCURITÉ, L'AFFAIRE DE TOUS

Nous mettons tout en œuvre pour que vous puissiez assister au spectacle en toute sécurité :

- Des zones vous sont réservées, avec des accès sécurisés, matérialisés par des rubalises vertes.
- Les commissaires et les bénévoles sont présents pour faciliter votre accès à ces zones.

Merci de respecter leurs consignes. Ne prenez pas de risques, et n'en faites pas prendre aux autres. Tous ensemble, faisons en sorte que cet événement soit une grande fête du sport automobile. Bon spectacle !



Saison culturelle Alpha

Mardi 12 avril 2022 | 20h30 | Durée : 1h30
La Machine de Turing

A ne manquer sous aucun prétexte ! Cette pièce a été auréolée de 4 Molières en 2019.



Réservations :
-Par téléphone :
04 78 19 80 00
-Par courriel : spouliquen@charbonniereslesbains.com
-Au guichet de l'Espace Culturel Alpha les jours de spectacle : 9h-12h30 ; 14h-17h ; 19h30-20h30

Balade de printemps

Dimanche 15 mai 2022

Trois parcours sont au programme : 7, 14 et 23 kilomètres.

Ils traverseront les communes qui participent à l'organisation de cette randonnée : Craponne, Grézieu-la-Varenne, Saint-Genis-les-Ollières, Charbonnières-les-Bains, Marcy-l'Etoile, La Tour de Salvagny et Sainte-Consorce. Des points de ravitaillement sont prévus. Le départ et l'arrivée ont lieu à la salle des fêtes de Saint-Genis-les-Ollières.

Pour plus de renseignements :
06 72 87 53 88 ou 06 26 66 82 20



Médiathèque

• Mardi 12 avril à 17h :
Heure du conte pour les + 4 ans.
Entrée libre sans inscription.

• Mardi 10 mai à 17h :
Heure du conte pour les + 4 ans.
Entrée libre sans inscription.

• Mardi 14 juin à 17h :
Heure du conte pour les + 4 ans.
Entrée libre sans inscription.

Nous, on fait comme Hervé !

Les enfants de maternelle vous promettent des formes, des couleurs, de la musique, du mouvement ! Cette année, les classes de petits, moyens et grands de l'école de Charbonnières salissent leurs petits doigts pour égayer la médiathèque. Les six enseignants se sont plongés dans les albums du très créatif Hervé Tullet pour proposer des ateliers à leurs élèves. Ils ont élaboré des musiques pour chaque création avec Cécile, l'intervenante de l'école.

Lors des accueils de classe à la médiathèque, ils ont aussi découvert d'autres livres de l'auteur-illustrateur avec Corinne. Des ouvrages interactifs, drôles, colorés qui enthousiasment petits et grands ! Leurs créations vont bientôt envahir votre médiathèque pour une exposition inédite. Suspensions, peintures sur papier, sur les baies vitrées, mobiles... le tout en musique !

Ouvrez l'œil et les oreilles, ça devrait arriver avant l'été...



Sortir près de chez vous

•K, de la compagnie 34-14
Jeudi 19 mai 2022 à 20h30 |
Espace Laurent Bonneval, Saint-Didier-au-Mont-d'Or
Entrée 10/15€, en vente en mairie et sur billetreduc.com

•« Des papilles dans le ventre »
Vendredi 20 mai 2022 à 20h |
Auditorium de l'Agora à Limonest
Une pièce écrite et mise en scène par et avec Kim Schwarck avec la complicité de Pierre Notte. Billetterie en ligne sur www.limonest.fr

•Anouar Brahem en quartet, jazz oriental
Vendredi 24 juin 2022 à 21h |
esplanade du Centre culturel d'Ecully
Concert en plein air concert de jazz oriental avec une clarinette, une guitare basse et des percussions.

Salle Entr'vues

• Du 1^{er} au 15 avril 2022 :
exposition de Françoise Bouquet

• Du 18 au 24 avril 2022 :
exposition de Blach Gallery

• Du 25 avril au 1^{er} mai 2022 :
exposition Teppaz par le Groupe de Recherches Historiques

• Du 3 au 15 mai 2022 :
exposition de Yves Sesboué

• Du 1^{er} au 12 juin :
exposition de Volny Ratié

• Du 13 au 26 juin 2022 :
exposition de Richard Atlan

Espace culturel Alpha

Conférence Altair

• Lundi 4 avril 2022 | 14h30 :
La Normandie,
un film de Cyril Isy-Schwartz

Pour tous renseignements et abonnements :
Yvette Poix | 06 80 12 14 35

Tarif abonnement : 48 € |
Billet individuel : 8 € sur place
ou en prévente en Mairie

État civil

Naissances

Mélia GARAH est née le 29 octobre 2021
Alya, Melika, Schahrazed HAFIDI est née le 9 novembre 2021
Victor, Roger, Jean-Claude FORAS est né le 16 novembre 2021
Ambre, Jeanne JACOB STRAUSS est née le 19 décembre 2021
Elyah, Mel-Emmanuelle, Faty DIALLO est née le 27 décembre 2021



Mariages

Thomas, Valentin, Michel CARRIVAIN et Ninon, Charlotte, Philippine CAPONY se sont mariés le 10 décembre 2021
Mickaël, Julio, David DA COSTA FARIA et Coralie, Cécile, Gisèle ROTIVAL se sont mariés le 17 décembre 2021
Théo, Andréas MARY et Elisa RICCIETTI se sont mariés le 5 février 2022
Sofiane RIAHI et Hsiao, Yun TING se sont mariés le 12 février 2022

Décès

Lucas, Raymond, Tito, Louis FUOCO nous a quittés le 18 novembre 2021
Fabienne, Marie, Jeanne DEGEORGE (épouse PEYRIS) nous a quittés le 24 novembre 2021
Yves, Jacques, Frédéric DAMART nous a quittés le 3 décembre 2021
Yves COURAY nous a quittés le 7 décembre 2021
Jean-Paul, André, Marie, Jules GOURNIER nous a quittés le 11 décembre 2021
Monique, Anne-Marie GAY nous a quittés le 23 décembre 2021
Roger, Joseph, Marius SEMANAZ (époux RICHARD) nous a quittés le 9 janvier 2022
Andrée, Marie, Gabrielle PLANCHON (épouse BARRIER) nous a quittés le 17 janvier 2022
Guy, Edmond, Jules DELZANNI nous a quittés le 22 janvier 2022
Camille CASADO nous a quittés le 30 janvier 2022
Marie, Josèphe OVIZE (veuve MAYNARD) nous a quittés le 9 février 2022
Maurice, Henri FLEURY nous a quittés le 17 février 2022
Emmanuelle Claire Marie STÉVENIN nous a quittés le 24 février 2022
Danielle TRAVERS (veuve DUCLOS) nous a quittés le 26 février 2022

Conseil Municipal

Salle du Conseil (place Bad Abbach)

- Jeudi 14 avril 2022
- Jeudi 23 juin 2022

Collecte des végétaux

Parking du Cimetière

9h-16h (pause du gardien de 13h à 13h30)

- Samedi 9 avril 2022
- Samedi 30 avril 2022
- Samedi 21 mai 2022
- Samedi 11 juin 2022
- Samedi 25 juin 2022

Parking du Lycée

9h-16h (pause du gardien de 13h à 13h30)

- Samedi 23 avril 2022

Les collectes parking du Lycée concernent désormais uniquement les déchets verts. Les bennes encombrants et ferraille sont supprimées. Merci de votre compréhension.

Ces collectes sont réservées aux Charbonnois et exclusivement aux particuliers. Il vous sera demandé un justificatif de domiciliation à Charbonnières (Carte grise du véhicule ou facture de moins de 3 mois avec adresse à Charbonnières accompagnées d'une carte d'identité) pour pouvoir déposer ces déchets.

Par arrêté municipal, il est interdit aux particuliers de brûler leurs déchets verts sous peine d'une amende d'un montant de 38€ (450€ si l'infraction est constatée par la gendarmerie)

Permanences Solidarité Emplois

Solidarité Emplois vous accueille en Mairie de Charbonnières-les-Bains : le mardi de 9h30 à 11h30 avec rendez-vous.

charbonnieres@solidarite-emplois.com

2 place de l'Eglise 69260 Charbonnières-les-Bains

04 78 19 80 07 ou accueil de la Mairie

04 78 19 80 00 www.solidarite-emplois.com

Ils se sont installés à Charbonnières

•Viadome, solution de téléassistance

Cette société créée par Arnaud Vasset et Bruno Gavand a conçu un système de détecteurs de chute automatique, rapide et fiable qui fonctionne 24h/24h grâce à ses capteurs muraux brevetés. Il s'adresse aux personnes âgées vivant seules (ou en couple) à domicile, ainsi qu'aux résidences Senior et Ehpad. Pour les proches, une Appli permet de suivre en temps réel la situation au domicile et d'intervenir en cas de doute. Facile à installer, le système Viadome apporte une sécurité supplémentaire au bénéficiaire dans le cadre du maintien à domicile et un lien rassurant avec les proches. Pour plus d'information contactez le 06 82 37 91 93

•Dimitri Fonclaud, coach sportif

Dimitri Fonclaud, coach et spécialiste de la performance, rejoint le cabinet de Xavier Dantheny, kinésithérapeute. L'alliance de leurs compétences pour créer un espace dédié à la forme, à la santé et au bien-être (remise en forme, recherche de performance, amincissement...). A la clé, un suivi individuel (sportif et thérapeutique) adapté à votre situation et une expérience d'accompagnement unique (séances individuelles ou en petits groupes). Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Dimitri au 06 61 07 14 26 ou Xavier au 04 78 87 82 84.

Charbonnières-les-Bains, notre commune verte et arborée

Nous en prenons immédiatement conscience en balayant du regard notre environnement : un des atouts majeurs de notre commune tient à son côté verdoyant et à ses nombreuses parcelles boisées, dont certaines sont situées en plein centre du village. Ce patrimoine boisé nous protège des surchauffes en été, maintient l'humidité des sols et absorbe une partie de la pollution atmosphérique. Il est cependant soumis au vieillissement et au réchauffement climatique, ce qui nous impose de l'entretenir au mieux.

La municipalité a donc fait appel à l'Office National des Forêts (ONF) pour auditer les

parcelles boisées communales et les placer sous régime forestier. Ce régime signifie que leur caractère boisé devra être pérennisé, préservé, voire amélioré, ce qui est un engagement fort de la commune.

Les recommandations que nous fait l'ONF dépendent de l'orientation et de l'état végétal de chaque parcelle. Ainsi, si certaines doivent être enrichies de nouvelles plantations, d'autres vont faire l'objet de coupes afin de supprimer les arbres présentant un danger et de permettre la régénération naturelle de l'espace boisé.

Dans certains cas, une réflexion doit être menée sur l'ouverture ou non au public, là où des arbres

vieillissants apportent un réel bienfait climatique mais commencent à présenter un danger pour les promeneurs.

Enfin, il faut rappeler que 80% du patrimoine arboré de la commune est situé sur des terrains privés. La préservation de notre cadre de vie est donc l'affaire de tous !

Sandrine CARDINAL,
Conseillère déléguée à l'environnement & à la transition écologique

Pour la ZFE, vous pouvez toujours marcher... Pour le métro E, vous pouvez toujours courir...

Avant tout, nous souhaitons à nouveau rendre hommage au Maire Maurice Fleury qui nous a quitté récemment.

La Métropole a présenté aux élus de Charbonnières le calendrier de sortie définitive du diesel et des véhicules Crit'Air 5, 4, 3 et 2 d'ici 2026 et le périmètre de leur interdiction pour la mise en place de la Zone à Faibles Emissions (ZFE). Ce périmètre comprend actuellement les villes de Lyon, Villeurbanne, Caluire-et-Cuire et une partie de Bron et de Vénissieux.

L'objectif affiché par la majorité écologiste à la Métropole de Lyon est de bannir de la ZFE en 2026 les véhicules diesel soit l'interdiction aux véhicules Crit'Air 2. Ainsi, le conseil de la Métropole a voté la mise en place d'une ZFE plus stricte que ne l'exige la loi et interdira alors près d'un quart des véhicules circulant actuellement sur cette ZONE.

L'extension aux véhicules des particuliers sera mise en œuvre selon le calendrier suivant :

- 1er juillet 2022 : interdiction des véhicules et 2 roues classés Crit'Air 5 ou non classés
- 1er janvier 2024 : interdiction des Crit'Air 4
- 1er janvier 2025 : interdiction des Crit'Air 3
- 1er janvier 2026 : interdiction des véhicules Crit'Air 2 (tous les diesel)

Si nous sommes favorables à une meilleure qualité de l'air en ville, nous avons besoin d'alternatives à la voiture pour nous déplacer. Or, aucun développement du réseau des transports collectifs n'est proposé pour l'Ouest Lyonnais. Sachant que les projets d'infrastructures de transports sont soumis à des temporalités très longues où la Métropole n'est qu'une des parties prenantes des décisions : une ligne de métro ne se concrétise que 10 ans après sa validation, un tramway nécessite un délai de 5 ans. Dès lors, il conviendrait de démarrer les travaux dès aujourd'hui.

L'amplification du dispositif ZFE impactera

365 111 véhicules en 2026 (Crit'Air 2). Le défi est important et les solutions convaincantes peinent à se dessiner. Nous déplorons la non-préparation en amont d'un projet aussi important qui va avoir un véritable impact sur la population. Il serait judicieux de :

- Laisser un couloir réservé aux bus, route de Paris, pour inciter les gens à les prendre et que ceux-ci ne restent pas bloqués au milieu des voitures

- Repenser l'ensemble des modes de transport afin d'accompagner la population plutôt que d'apporter des contraintes supplémentaires

Il faudra aussi penser aux impacts économiques de cette décision sur l'activité des commerçants, des artisans et toute personne qui aurait besoin de se déplacer dans Lyon et Villeurbanne pour son travail.

Séverine FONTANGES, Jean BERGER,
Patrick CHANAY, Béatrice MARIAUX
www.charbo-news.com

Pour un plan pluriannuel d'investissement réaliste répondant aux priorités

A l'heure où nous devons rendre cet article (début mars), nous sommes tous rattrapés par cette actualité terrible marquée par le début d'une nouvelle guerre en Europe, par la hausse sans précédent des énergies et la remise du nouveau rapport alarmiste du GIEC, le tout dans un contexte politique d'élection présidentielle. Bien évidemment ces crises géopolitique, sanitaire ou climatique, occupent nos esprits et nous inquiètent. Néanmoins elles ne doivent ni nous détourner de nos obligations du quotidien et celles d'élus, ni nous faire oublier les bons choix.

L'exécutif municipal a fait l'effort cette année dans le débat d'orientation budgétaire de présenter des scénarios de ce que pourrait être le plan pluriannuel d'investissement de

notre commune pour les prochaines années. Notre commune, dans ses choix budgétaires actuels, dégage peu de capacité de financement et doit sélectionner ses projets. Nos marges de fonctionnement seront d'ailleurs impactées comme pour toutes les autres collectivités par la hausse des dépenses énergétiques, qui vont aller crescendo, et d'autres conséquences de la situation actuelle.

Les choix de développer de nouveaux projets immobiliers – la construction de bâtiments pour les activités sportives – ne doivent pas nous détourner des enjeux de société : mettre l'humain et l'environnement au cœur de nos préoccupations. Si nous nous réjouissons que le projet de la requalification de la route

de Paris puisse s'engager, nous déplorons l'oubli de la rénovation énergétique du patrimoine existant et l'absence de débat avec les habitants de Charbonnières sur les projets structurants. Cette proximité entre élus et citoyens est nécessaire pour réenchanter la politique et faire participer les citoyens aux élections. Les interroger une fois tous les 5 ou 6 ans ne suffit pas pour témoigner de l'intérêt réciproque entre élus et citoyens. Plus concrètement, nous attendons de la majorité municipale son implication dans la transition écologique, la présentation de son plan « arbre », et la prise en compte des enjeux de nos aînés.

Nausicaa BOISSON, Benoît MARBACH et toute l'équipe Réussir Charbo avec Vous

**SOLUTION AUDITIVE,
RECOMMANDÉE PAR NOS
EXPERTS AUDITION CONSEIL**

Audéo™ Paradise
l'aide auditive
rechargeable
et performante

PHONAK



Test et essai
gratuits

Chargeur offert

(1) Test non médical (2) Sur prescription médicale ORL
(3) Voir conditions au centre

Votre essai
est offert* profitez-en.
Rencontrons-nous!



**AUDITION
CONSEIL**

Le Bonheur est dans l'Oreille

CRAPONNE
54 av. E. Millaud - 04 72 66 16 73
CHARBONNIÈRES-LES-BAINS
Pôle médical - 104 rte de Paris
04 81 65 44 30
LENTILLY 04 72 66 16 73
Espace Santé, 9 pl. de l'Europe
ST-DIDIER-AU-MT-D'OR
5 rue du Castellard - 04 72 18 95 37

auditionconseil.fr | f

**LYON OUEST
IMMOBILIER**

À qui faire confiance ?
En toute transparence !

Transaction - Location - Gestion - Estimation - Division foncière

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS | 04 37 22 50 50 | WWW.LYONOUEST.FR

Côté Nature
CRAPONNE

VÉGÉTAL - ANIMAL - DÉCORATION - GOURMET

**26b Avenue Edouard Millaud
69290 Craponne | Tel : 04 78 57 10 33**

Ouvert 7j/7, même le dimanche !

Retrouvez nos horaires sur cotenature.com

Charbonnières-les-Bains
Tél. 04 78 87 85 59

Ouvert non stop de 8h à 19h30 du
lundi au samedi
et le dimanche matin
de 8h30 à 12h

Nos services
- livraison à domicile
- Grands choix de vins
- tickets restaurants acceptés

Utile Pour le choix et la qualité, Comptez sur nous !

Brevet
Pépiniériste
et
Paysagiste

Fourniture et culture d'arbres
en pleine terre depuis 1890

Plantation
Création et entretien de jardins
Élagage
Pavage
Arrosage automatique

Tél : 04 78 87 00 01
jean-pierre.brevet@neuf.fr

8, chemin de la Bressonnière
69260 Charbonnières-Les-Bains

CADIDEV
Création, Publication & Édition
Conseil & Communication
Web & Réseaux sociaux

**Pour la réservation de vos encarts dans
le bulletin municipal de Charbonnières - les - Bains**

Port. 06 64 06 78 14
Mail : pfaivre.cadidev@outlook.fr
www.cadidev.fr

décoration
architecture intérieure

**L'allié de tous vos projets, de la
conception à la réalisation !**

Pour tous vos projets de rénovation et d'aménagement, l'entreprise PATRU et le showroom ESPACE COULEUR vous proposent une offre globale afin de répondre à toutes vos demandes. Ouvert aux particuliers, le showroom présente un large choix de références de papier peint haut-de-gamme, peinture et revêtement de sol. Son architecte d'intérieur vous accompagne et dessine avec vous un projet à votre image !

PATRU

**Espace
Couleur**

161 route de Paris - 69260 Charbonnières-les-Bains
Tel. 04 78 34 50 13 (Entreprise) / 04 78 35 45 94 (Showroom)

www.patru.fr
f Patru / Espace Couleur Showroom | [patru_espace_couleur](https://www.instagram.com/patru_espace_couleur)

Soyez responsables et respectueux,

RAMASSEZ !



Déjection canine
non ramassée = AMENDE 68€



essilor

VOIR PLUS.
VIVRE PLUS.

*Venez découvrir les
dernières technologies*

Essilor

*verrier français pour
une protection de vos
yeux optimale*



essilor

EXPERTS
AMBASSEUR

★★★★★

2022



CONTACTEZ NOUS

04 72 18 10 87

atol.charbonnieres@gmail.com

www.opticiens-atol.com



Parking pour notre clientèle

ATOL

LES OPTICIENS

102 Route de Paris
69260 Charbonnières-Les-Bains

Mickaël Chavasse

Opticien conseil diplômé